



ASSEMBLEE GENERALE MJC SAINT MARTIN LA PLAINE DU 25 MAI 2024

Votre enfant ou vous-même est adhérent à la MJC de St Martin la Plaine.

Selon les nouveaux statuts vous avez le pouvoir de représenter votre enfant ou de vous faire représenter lors des votes **du rapport moral, des rapports d'activités et du rapport financier de notre association.**

Nous vous remercions par avance pour votre investissement associatif.

BON POUR POUVOIR

A retourner à la MJC

Je soussigné(e) _____, adhérent(e) de la MJC de Saint Martin La Plaine ne peut être présent(e) à l'assemblée générale de l'association et donne pouvoir à _____

Et/ou

Je soussigné(e) _____, adhérent(e) de la MJC de Saint Martin La Plaine ne peut être présent(e) à l'assemblée générale de l'association et donne pouvoir à _____

pour représenter mon enfant _____

à l'Assemblée Générale **le samedi 25 MAI 2024**

Signature :

N.B. : Un maximum d'une délégation de pouvoir par personne peut être utilisé, sauf représentant légal de mineur adhérent de moins de 16 ans.